



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 111/2022
Date de la séance du CE : 2 février 2022
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
N° d'affaire : 2021.DIJ.8945
Classification : Non classifié

**DIJ ; offices des poursuites et des faillites ; groupe de produits « poursuites et faillites »
(GP 05.14.9101)
Dépassement du solde I (budget global) 2021
Crédit supplémentaire**

1. Objet

Crédit supplémentaire 2021 de 1 089 483,28 francs pour le groupe de produits 05.14.9101

2. Bases légales

- Article 57 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP)
- Article 160 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP)

3. Montant du crédit et groupe de produits

Montant du crédit inscrit au budget (excédent de revenus)	CHF	-13 213 288,37
Crédit supplémentaire / Dépassement de crédit	CHF	1 089 483,28
Compensation	CHF	1 089 483,28
		Pilotage des ressources et des prestations d'assistance
		Groupe de produits 05.04.9103

4. Répercussions sur le calcul des prestations

La compensation par l'intermédiaire du groupe de produits « pilotage des ressources et des prestations d'assistance » n'a aucune répercussion sur la réalisation des objectifs.

5. Répercussions sur la comptabilité financière

Par rapport au montant du crédit inscrit au budget, la comptabilité financière présente une différence de 1 113 556,28 francs.

6. Nature du crédit et exercice

Crédit supplémentaire pour 2021

7. Motifs

Par rapport au montant du crédit inscrit au budget, le solde I (budget global) du groupe de produits 05.14.9101 « poursuites et faillites » présente de moins bonnes valeurs, à hauteur de 1 089 483,28 francs.

Offices des poursuites et des faillites GP « poursuites et faillites » 05.14.9101	Crédit budgétaire 2021	Comptes 2021	Différence
Rentrées financières	-55 357 300,00 CHF	-50 428 051,02 CHF	4 929 248,98 CHF
Frais de personnel	30 063 730,63 CHF	28 878 414,82 CHF	-1 185 315,81 CHF
Frais de matériel	12 038 100,31 CHF	9 441 252,53 CHF	-2 596 847,78 CHF
Intérêts et amortissements prévisionnels	42 180,69 CHF	-15 421,42 CHF	-57 602,11 CHF
Autres coûts	0,00 CHF	0,00 CHF	0,00 CHF
Solde I (budget global)	-13 213 288,37 CHF	-12 123 805,09 CHF	1 089 483,28 CHF

Les rentrées financières inscrites au budget ont été calculées sur la base des comptes de 2019. En 2020, la pandémie de coronavirus a en particulier donné lieu à une diminution massive en ce qui concerne les commandements de payer établis (suspension de l'encaissement dans le canton de Berne jusqu'au 30 juin 2020). En 2021, leur volume n'a que légèrement augmenté, contrairement à ce qui était prévu. Force est de constater un net recul dans le domaine par rapport aux chiffres record de 2019.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'intérieur et de la justice

Pièce jointe

- Rapport